

fait motion : Que le Conseil d'Agriculture ne reçoive aucune pétition pour la formation de deux Sociétés dans tout Comté qui aura moins de 40 milles dans sa plus grande longueur, (adopté.)

M. L. Archambault, secondé par Mr. Lévesque, propose : Que la pétition de certains habitants du Comté d'Yamaska demandant la formation d'une seconde Société dans ce Comté ne soit pas accordée attendu que les raisons voulues par la loi sect. 45 pour une telle division n'y sont pas mentionnées, [Adopté.]

Résolu, — Que vu l'impossibilité, malgré tous ses efforts, pour s'entendre avec la Chambre des Arts et Manufactures pour organiser l'exposition industrielle d'une manière convenable, le Conseil d'Agriculture décide d'organiser sur un même terrain et l'exposition agricole et l'exposition industrielle, et le tout sous son propre contrôle.

Permission accordée à la Société d'Agriculture du Comté de St. Maurice d'employer tous ses fonds à l'achat d'un cheval reproducteur de choix et en considération de cela d'être exemptée d'avoir une exposition cette année.

La liste des prix pour le prochain concours est lue, légèrement modifiée et approuvée, et le conseil s'ajourne pour aller visiter les terrains qu'on lui propose pour y ériger des bâtisses permanentes pour les expositions provinciales.

*Jeu*di, 2 Juin, séance du matin.

Présents : — MM. L. Archambault, U. Archambault, L. Beaubien, DeBlois, Benoit, Gaudet, Joly, Marsan, Lévesque, Massue, Sommerville, Pilote et Tassé.

Considérant l'urgence de mettre chacun des départements de ce conseil sous la surveillance d'un comité chargé plus particulièrement de son administration, il est résolu que des commissions permanentes soient créées comme suit :

10. Commission de direction des sociétés d'agriculture : MM. Pilote, Ross, Gaudet, U. Archambault et Benoit.

20. Commission d'enseignement et statistiques agricoles : MM. Tassé, Price, Dunkin et Joly.

30. Commission pour musées et bibliothèques agricoles : MM. Chauveau, Tassé et Marsan.

40. Commission des importations étrangères et amélioration du bétail : MM. Cochrane, Lévesque et l'hon. M. Beaubien.

50. Commission des concours provinciaux : MM. L. Beaubien, Joly, Massue, Benoit, DeBlois, Browning, Sommerville et Cochrane.

60. Commission des finances : MM. U. Archambault et Browning.

70. Commission des rapports et publications : MM. Marsan, Benoit et Massue.

80. Commission de colonisation : MM. DeBlois, L. Archambault et l'hon. M. Beaubien.

Lecture d'une lettre du collège St. Francis, Richmond, demandant de l'aide pour fonder une école d'agriculture pour la population anglaise des cantons de l'Est.

M. Beaubien, secondé par M. U. Archambault, fait motion que les pétitions du collège de Louxville et celle du collège St. Francis, demandant toutes deux un octroi pour l'établissement d'une école d'agriculture, soient référées à un Comité composé de MM. Benoit, Browning, Tassé et Joly, avec instruction de faire rapport à la prochaine session du Conseil (Adopté.)

M. Beaubien, secondé par M. Tassé propose : Que M. le Président soit prié de s'aboucher avec le comité des finances du Conseil de ville de Montréal, pour s'assurer si l'offre de \$25,000 pour l'érection des bâtisses permanentes est sans condition, quant à la localité sur laquelle ces bâtisses seront érigées, et que ces messieurs soient encore chargés d'acheter sur le terrain no. 2 au moins vingt arpents, ou de recevoir du gouvernement local le terrain no. 3, suivant la réponse qu'ils auront du Conseil de Ville et du gouvernement, et que tous les pouvoirs nécessaires leur soient donnés pour toutes ces transactions. (Accordé.)

Résolu : Que le conseil prie respectueusement M. le Commissaire d'Agriculture et des Travaux Publics, de prendre des mesures à la prochaine session du Parlement Local, pour faire résigner les membres du Conseil, qui, sans raisons suffisantes et plausibles, auront manqué d'assister aux séances du conseil pendant un an ou un temps à être fixé par l'hon. Commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics.

Mr. Marsan, secondé par Mr. Gaudet, propose : Qu'il soit accordé aux directeurs de l'École d'Agriculture de l'Assomption de suspendre le cours pour cet été pendant un mois et demi pour permettre l'achèvement des bâtisses de l'École d'Agriculture, (Accordé.)

Mr. Marsan propose : Que tout élève boursier qui, pour cause d'insubordination ou de mauvaise conduite, ou de lui-même, sans motifs plausibles, sortira d'une École d'Agriculture avant l'expiration d'un trimestre, soit privé des bénéfices de sa bourse pour tout le temps écoulé depuis le commencement de ce trimestre. (Référé au comité d'enseignement agricole.)

Mr. L. Beaubien, au nom de Mr. Browning qui a été obligé d'absenter, présente la requête suivante :

Les éleveurs d'animaux de la race "Ayrshire" demande au Conseil de vouloir bien leur accorder la même assistance pour établir un "Ayrshire Herd Book," que la chambre d'Agriculture du Haut Canada a accordé pour l'établissement d'un "Short Horn Herd Book," en permettant au Secrétaire du Conseil de tenir un registre, d'y faire les entrées des *pedegrees* divers. Les éleveurs d'Ayrshire promettent de soulager le conseil de tout trouble, en choisissant parmi eux un comité spécial chargé d'examiner les différents *pedegrees* avant de les entrer dans le Registre. Chaque entrée ainsi faite serait accompagnée d'un honoraire de 50 cts., qui serait payé au Secrétaire. (Accordé.)

Mr. Beaubien, secondé par le Révd. M. F. Pilote, propose : Qu'une subvention annuelle de \$1,000 soit accordée à la *Semaine Agricole*, pourvu que le rédacteur ou propriétaire s'engage à publier gratuitement les procédés, les annonces et règlements du Conseil d'Agriculture ; M. Bernard, demeurant le Rédacteur de cette feuille, étant prié de donner, de temps en temps, des lectures sur l'agriculture dans les différents comtés de cette Province. Le journal devra conserver le même format et le même nombre de pages qu'actuellement. (Accordé.)

Cette résolution est envoyée, à MM. Duvornay, frères, avec demande de faire savoir au Conseil s'ils acceptent les conditions qui y sont énoncées et le Conseil s'ajourne à demain à 9½ heures.

Vendredi, 3 juin.

Présents : MM. Joly, Massue, Beaubien, Benoit, DeBlois, Sommerville et Tassé ; le quorum étant complet.

Mr. Tassé, secondé par Mr. Beaubien, propose : Qu'après avoir entendu les représentations de Mr. Barnard, au nom de MM. Duvornay, frères, le Conseil d'Agriculture décide que les \$1,000 offerts, hier, par la résolution précéd-